

Commune de Marcihac-sur-Célé 46160

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, vendredi 29 mars à vingt et une heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Marcihac-sur-Célé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale René Rey, sous la présidence de M. MIGNAT Jean-Paul, Maire.

Date de la convocation : 2 mars 2024

Présents : Jean Paul MIGNAT, Éric LAVILLE, Laurent LE MOING, Jean François BLUM,

Carine LE LOUREC, Eric ROUSSEAU.

Absents excusés : Michel NADAL, Michel DELPECH (procuration à Eric Laville), Henri-Paul LIEURADE (procuration à Jean-Paul Mignat), Véronique JOURDAN (procuration à Laurent Le Moing), Sandra ZOGRAPHOS (procuration à Carine Lelourec).

Secrétaire de séance : Laurent Le Moing

ORDRE DU JOUR

- Débat de préparation budgétaire
- Révision de la convention Olterra / FAR
- Prochaine réunion PCS
- Sacem
- Location salle Rey pour musiciens
- Questions diverses

• Débat de préparation budgétaire

Monsieur le Maire Jean-Paul Mignat présente en vue de la prochaine réunion dédiée, les comptes administratifs et affectations des résultats.

Il soumet au conseil municipal une proposition budgétaire élaborée par la commission finance pour 2024.

Les impôts de la commune n'ayant pas augmenté, les recettes communales sont en augmentation suite à une dotation de l'Etat plus importante.

Au vu de l'équilibre budgétaire pour 2024, il sera possible d'effectuer un virement du secteur fonctionnement vers le secteur investissement de l'excédent de trente mille euros ainsi que des vingt mille euros obtenus de la vente du gîte communal.

Le Maire propose le budget suivant :

276 000 euros de recettes prévues pour l'année 2023, 283 000 euros de recettes réalisées sur l'année 2023, et une prévision de 268 000 euros pour l'année 2024.

Les dépenses pour l'année 2023 étaient de 226 000 euros prévus et 218 000 euros réalisés.

Le projet des dépenses pour l'année 2024 est de 224 000 euros.

Proposition d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Alarme maison du Roy et Abbatale	3000€	1000€
Terrassement à Monteils	800€	
Achat du terrain C Ponti et d'une bache	4000€	
Fabrication de deux supports	600€	
Solde de Maîtrise d'ouvrage du barrage	3556€	
Portai du cimetière et achat des arbres	4800€	
Remplacement de la chaudière	34000€	13000€
Fontaine des platanes	2 500€	
Achat d'un barnum	2500€	
Création du théâtre de verdure	21000€	10000€
Achat d'un meuble vaisselle cantine	150€	
Vente du gîte communal		20000€
Report de fonctionnement		30500€
	76906€	75500€

• Révision de la convention Olterra / FAR

Le sujet est reporté en dehors du présent conseil municipal. Une réunion proposée ultérieurement fera l'objet d'une rencontre entre les membres de l'association Olterra et les conseillers municipaux non adhérents à l'association.

• Prochaine réunion PCS

Plan communal de sauvegarde : une réunion aura lieu le samedi 20 avril 2024 à 15h. Les membres du conseil devront être au nombre de 10 présents.

• Sacem

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les droits Sacem. Il est précisé que la commune est considérée comme organisatrice d'événements les jours de marché en présence de musiciens ou groupes de musique, ouvrant des droits de versement à la Sacem. Monsieur Mignat propose de participer à un forfait Sacem illimité couvrant toutes les manifestations sur l'année pour un montant de 171 euros.

• Location salle Rey pour musiciens

La commission culture souhaiterait proposer la location de la Salle Rey aux musiciens.

Éric Laville demande l'élaboration d'un forfait pour couvrir la consommation d'électricité.

• Questions diverses

Pas de questions diverses.

Fin de séance à vingt-deux heures.